

Reçu 18/01/2010

Michel BONIFAY

**Ingénieur I.P.F. Bâtiment et Génie civil
Diplômé I.A.E. et I.C.H.
Expert près la Cour d'Appel**

47, Cours Pierre Puget
BP 328 - 13177 MARSEILLE cedex 20

Tél. 04.91.00.33.08
Port 06.07.61.05.82
Fax 04.91.00.09.61

Marseille, le 14 Janvier 2010

AFFAIRE : COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE
MÉTROPOLE c / STÉ EVERE SAS
Incinérateur de Fos-sur-Mer
DOSSIER : N° 0908347-0 - Ordonnance en date du 07/12/09
Instance : T.A. MARSEILLE
Magistrat : M. B. LUKASZEWICZ - Juge des référés

N/Réf. : TA.171.a-MB.pr.09/1401.1
Objet : Convocation ACCEDIT N° 01: 28 JANVIER 2010 - 14 h 30

Madame, Monsieur, Maître,

Nous sommes avisé par le Tribunal Administratif de Marseille de notre désignation en qualité d'Expert pour l'affaire citée ci-dessus.

Nous vous confirmons, après prise de convenances auprès de MM. les Conseils des Parties, qu'un **premier Accédit** est prévu :

- Le **JEUDI 28 JANVIER 2010**
- à **14 heures 30**
- **En nos bureaux : 47, Cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE**

Nous vous prions d'y être présent(e) ou représenté(e), et de réunir les documents que vous jugerez utile de nous communiquer.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Maître, à l'assurance de nos sentiments très distingués.

L'Expert,
MICHEL BONIFAY

Diffusion du présent courrier valant convocation :

Date	Courrier				Destinataires		
	NP	Ann	ES	RAR	PARTIES	CONSEILS	V/Réf.
14/01/10	1		1	1	➤ C.U.M.P.M.	➤ Cabinet de CASTELNAU Régis de CASTELNAU Avocat au Barreau de Paris	
14/01/10	1		1	1	➤ Sté EVERE SAS	➤ Cabinet LINKLATERS Paul LIGNIÈRES Avocat au Barreau de Paris	L-152867